

Cahier des Charges pour l'organisation des Championnats de Lorraine de Cyclo-cross

Avis aux Organisateurs :

Pour l'organisation d'un Championnat de Lorraine de Cyclo-cross, il est demandé aux Organisateurs un minimum de prestations, le jour du Championnat :

- Annoncer sur votre détail d'organisation, les Titres décernés lors de ce Championnat.
- La distance du Circuit est fixée au minimum 1500 m, maximum 3500 m.
- Faire l'appel des coureurs selon la liste de départ établis chaque année par le CTS où la Commission de Cyclo-cross.
- Pour les Commissaires, il est souhaitable de leur mettre un local Commissaire pour les Classements, ainsi qu'un petit abri où tonnelle 3m X 3m, avec une table et un banc pour les Classements lors des passages sur la ligne pendant l'épreuve.
- Une banderole FFC à mettre près de l'arrivée. Cette banderole est disponible auprès de chaque Comité Départementaux.
- Un poste matériel double sur le circuit.
- Rappel la hauteur des planches est de 40cm maximum.
- Une sonorisation pendant l'épreuve et lors de la remise des Prix.
- Un lieu de contrôle médical, avec toilettes.
- Des douches obligatoires pour les coureurs.
- Un Podium Protocolaire pour les trois premiers.

JE VOUS RAPPEL QUE POUR LA BONNE TENUE DE L'EPREUVE IL FAUT TENIR COMPTE DE LA REGLEMENTATION OFFICIELLE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME.